

Le Pays Dunois au service de son territoire et de ses habitants

Le nouveau Contrat Local de Santé du Pays Dunois !

Le Pays Dunois, la CPTS Sud 28 et les Communautés de Communes du Bonnevalais et du Grand Châteaudun ont lancé en juin dernier la réalisation du **Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Dunois**. Un CLS participe à la construction d'une **dynamique territoriale de santé**.

L'ARS Centre-Val de Loire et l'ORS ont été sollicités pour la **réalisation du diagnostic** (bilan sur l'état de santé et les besoins des populations, des ressources de santé et de prévention). Ce travail en concertation avec les élus, les partenaires, les professionnels de la santé et la population permettra de définir les axes stratégiques et les priorités d'intervention. Leur déclinaison en un plan d'actions concret sera réalisé d'ici mai et aboutira à la signature du contrat.

Carole Barrat, nouvelle chargée de mission recrutée début novembre sera mutualisée avec la CPTS Sud 28 pour l'animation du contrat. Ce rapprochement entre le Pays Dunois et la CPTS Sud 28 nous amène à réorganiser nos sites. La CPTS Sud 28 prendra donc place au 1er étage de nos locaux rue de la Madeleine à Châteaudun à compter de janvier 2025.



10/10/2024 : Séminaire régional des CLS "Agir sur la santé des habitants" organisé par l'ARS Centre-Val de Loire



Des projets emblématiques financés près de chez vous !

Le Pays Dunois est la "porte d'entrée" des programmes de subvention avec l'**Europe**, l'**Etat** et la **Région**. Ils sont à disposition de tous les acteurs : porteurs de projets, associations, agriculteurs, acteurs sociaux, collectivités et élus.

Le contrat des contrats !

L'Etat a confié au Pays Dunois en 2020, l'élaboration et l'animation du **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**. Ce contrat s'articule dans une logique de territoire autour de 6 enjeux identifiés : accès aux services et aux soins, revitalisation des centres bourgs, attractivité, mobilités, transition écologie et cohésion sociale.

Le CRTE permet d'identifier des projets prioritaires. En 3 ans, **14 000 000€ de projets ont été soutenus** avec des financements européens, de l'Etat, de la Région et du Département : nouveaux ateliers 4.0 du lycée de Nermont, plateau sportif à Brou, gymnase à la Bazoche-Gouët, projet de valorisation de la rivière Aigre à Cloyes-les-Trois-Rivières, animation du Projet Alimentaire Territorial Beauce Dunois et bien d'autres !

En 2025, place au Contrat pour la Réussite de la transition Ecologique !

Devenu Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique pour 2025-2027, son renouvellement renforce l'émergence de projets portés sur la transition écologique. Ce contrat permettra une assurance de cofinancement avec notamment un accès privilégié aux financements de l'Etat.

La Région Centre-Val de Loire renouvelle aussi sa confiance au Pays Dunois pour la mise en œuvre d'une nouvelle génération de programme de subvention (CRST2) avec une enveloppe d'environ 8,5 millions de € prévus sur 6 ans. Le phase de concertation s'est déroulée courant 2024 avec une première remontée de projets. Les arbitrages sont en cours pour une finalisation et une signature début 2025.

Naviguez en Pays Dunois avec notre nouveau site internet !

 NOS DOMAINES D' ACTIONS  NOTRE ACTU  NOS RESEAUX SOCIAUX

Vous avez une idée de projet, le Pays Dunois est là pour vous accompagner !

Syndicat du Pays Dunois - 11 rue de la Madeleine 28200 CHÂTEAUDUN
02 37 96 63 96 - secretaire@pays-dunois.fr - www.pays-dunois.fr



23/09/2024 : signature de l'avenant au CRTE du Pays Dunois



Montant de subvention fléché prioritairement grâce au CRTE durant 3 ans

